FRA 1 31516
Case FRC 25366

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

PAR LE CITOYEN SEVESTRE,

L'un des Représentans du Peuple envoyés près l'armée des côtes de Brest ;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE ;

Le 23 juin 1793, l'an 2 de la République française.

CITOYENS,

LA mission dont vous aviez chargé les Représentans du Peuple près l'armée des côtes de Brest, embrassoit les cinq départemens de la ci-devant Bretagne, cette partie importante du territoire français, dont

THE NEWBERRY LIBRARY

les côtes se prolongent dans la Manche & le Golfe de Gascogne, & dont les ports, les arsenaux, les richesses sont l'objet de la cupidité & de la jalousie de l'Angleterre & de l'Espagne.

Nulle part la surveillance n'étoit plus nécessaire. La conduite de plusieurs agens civils & militaires, les abus, les déprédations que l'habitude & peut être la complicité des chefs a consacrés dans la marine, exigeoient de grandes réformes. Nous avions apperçu le mal & le moyen d'y remédier; nous nous apprêtions à employer ces grandes mesures que vous inspira le danger de la patrie, & le desir de la sauver; & nous nous flattions par nos travaux & notre activité de répondre à votre confiance, en mettant à profit tous les élémens qui nous environnoient; mais de perfides préventions, de sourdes menées ont d'abord arrêté notre marche, & bientôt elle a été totalement entravée par les mouvemens combinés des corps administratifs, auxquels se sont unis les efforts de cette foule d'hommes, dont la haine pour la liberté est connue, & qui pour la détruire profitent du choc des passions, en se dérobant sous le masque du modérantisme.

Cette complication funeste a excité la fermentation dans les esprits. Les corps administratifs & municipaux, persuadés que vous n'aviez plus de liberté, & que depuis le 31 mai vous étiez sous le joug de la municipalité de Paris, ont imaginé pour vous tirer de l'oppression, des mesures, qui par leur violence & leur illégalité, consommeroient la ruine de la République, si votre sagesse ne les réprimoit à l'instant. Ces corps aveuglés ne reconnoissent plus de loi, ils ont usurpé l'autorité souveraine, & leur pouvoir tyrannique renverse ou contrarie tout ce que vous ordonnez.

Dans cet état de crise, mes collègues m'ont député vers la Convention, pour lui faire connoître la source du mal, & tout ce qu'a de pénible leur position. Il faut qu'elle use de toute sa puissance pour en arrêter les progrès, punir les malveillans, & faire rentrer dans les bornes du devoir ces administrations infidèles, qui violant toutes les lois, & marchant déja sur les traces des anciens parlemens, n'ont plus de règles que l'irrégularité de leurs caprices, & entraînent le peuple à sa perte par des attentats perpétuels contre sa souveraineté.

La République est actuellement couverte de leurs émissaires. Ces hommes qui déclamoient si hautement contre les envoyés du conseil exécutif, qui blâmoient ces lois salutaires, qui fixent des Représentans du Peuple auprès des armées, & qui même sans vouloir considérer le but que vous vous étiez proposé, en demandoient avec insolence le rappel; aujourd hui parcourent la France pour exciter le peuple à l'insurrection, ils lèvent des armées, ils ordonnent de l'emploi des deniers publics, ils vous menacent, ils veulent, disent-ils, faire respecter la représentation nationale & leurs adresses, leurs arrêtés portent à chaque mot l'empreinte de la fureur & de l'outrage.

Telle est en ce moment la situation politique de la Bretagne, ce berceau de la liberté, qu'on ne peut concevoir si c'est pour la sauver ou pour la perdre qu'on y est agité; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'anarchie où elle est plongée, lui donne l'aspect d'une terre ravagée par un débordement, dont la violence entraîne tout ce qui lui fait obstacle. Les passions seules y exercent l'empire, & la sagesse & la raison sont réduites au silence.

De tels désordres annonceroient la prochaine dis-

ſolution du corps politique ; ils ſeroient les monſtrueux avant-coureurs du retour au deſpotiſme, ſi les adminiſtrés avoient ſuivi l'exemple des adminiſtrateurs ; mais le peuple ne participe point à ces excès, ſes ennemis, les intrigans, les ambitieux ſont les ſeuls criminels. Si dans quelques villes il a ſuivi le mouvement que l'ariſtocratie lui avoit imprimé, ſon égarement ne ſauroit être long ; & encore une fois, il couvrira de ſon mépris ſes vils inſtigateurs.

Lorſque mes collègues & moi, nous nous ſommes réunis à l'Orient, ville où ſans doute leur liberté ſera plus reſpectée qu'elle ne l'a été dans le Finiſtère, quatorze adminiſtrations de département & d'un grand nombre de diſtricts étoient coaliſés avec celles de la ci-devant Bretagne ; cette machination contre-révolutionnaire eſt ſur-tout l'œuvre de la plupart des membres des autorités réunies de Rennes & de Quimper ; la chaleur qu'ils ont miſe dans ce ſoulèvement, démontre trop, pour leur honneur, que la prudence, la ſageſſe, la raiſon, ont été ſacrifiées à l'eſprit de parti, à la vengeance, à l'ambition. Ils comptoient que toute la France en délire adopteroit leur ſyſtême anti-populaire & déſorganiſateur, & tout étoit déja concerté pour ſon exécution. Si la Convention nationale ne ſe ſoumettoit pas aux ordres que devoient lui donner les émiſſaires de ces corps révoltés ; elle étoit diſſoute par la force armée qui marchoit ſur Paris ; les Aſſemblées primaires étoient convoquées, & les ſuppléans (ces meſſieurs le ſont preſque tous) ſe réuniſſoient à Bourges ; c'eſt là qu'ils prétendoient fixer les deſtinées de la République.

Français ! frémiſſez en apprenant tous les malheurs qui vous étoient préparés. J'ai parcouru ces départemens qui comptoient vous dicter des lois ; par-

toutj'y ai vu, dans les grandes villes, la plûpart des corps administratifs & municipaux en proie au plus déplorable aveuglement, se livrer, sans examen, à toutes les impressions que leur inspiroit la fureur d'une faction abattue pour le bonheur du monde.

Je les ai vu vouloir persuader qu'ils ne connoissent ni montagne, ni plaine, ni côté gauche, ni côté droit, & cependant, soutenir toutes les opinions, tous les principes des protecteurs du tyran, se vanter de justice & d'impartialité, & d'obstiner à présenter au peuple le côté gauche, c'est-à-dire, la majorité de l'Assemblée, comme dirigée par Marat, comme rangée servilement sous la bannière de ce député, dont l'influence ne s'est manifestée que sur ceux d'entre nous qui comptoient sur l'exaltation de son génie pour agiter l'assemblée, & égarer les départemens. En vain j'ai assuré que la montagne ne s'influençoit point; que le caractère des hommes qui y siègent est trop prononcé, pour qu'aucune force le dirige; qu'ils ne se consultent point; qu'ils détestent & méprisent les menées; qu'ils sont à eux seuls, & que nulle puissance ne sauroit les déterminer autre que leur conscience, rien ne peut les désabuser; une sorte de férocité y semble avoir détruit tout sentiment humain & fraternel, & la plus révoltante partialité, la calomnie y ont pris la place de la justice & de la vérité. C'est une frénésie d'autant plus dangereuse, que ceux qui en sont atteints pensent avoir trouvé le secret de sauver la patrie; qu'ils paroissent vouloir réellement & sincèrement la République une & indivisible; qu'ils disent abhorrer l'anarchie, & qu'ils ne sentent pas que leur marche tend au fédéralisme, à la désorganisation, & que loin de rencontrer les heureux résultats qu'ils desirent & se promettent, ils se précipitent avec toute la France dans un abyme, au fond duquel les

attendent la guerre civile, le triomphe de nos ennemis, & tous les fléaux qui entraînent la perte de la liberté.

Avec le nom de Maratiſte, les autorités conſtituées ont tellement ſubjugué & perverti l'opinion, que ſous ce titre, les plus fermes ſoutiens des loi ſont traités d'anarchiſtes, de déſorganiſateurs; elles autoriſent les vexations; elles parlent avec emphaſe de leur reſpect pour la ſûreté des perſonnes & la liberté de la preſſe, & elles font ſubir des procédures criminelles aux citoyens qui les cenſurent, ou leur adreſſent des réclamations; elles perſécutent, elles pourſuivent, elles empriſonnent comme perturbateurs, quiconque ne penſe pas & ne s'exprime pas comme elles. Enfin, pour peindre d'un ſeul trait cette eſpèce de républicains, il ſuffit de dire que les Gorſas, les Barbaroux, les Louvet, ſont pour eux les citoyens les plus recommandables, tandis que les Cambon, les Barrère, les Guyton, ſont à leurs yeux des ſcélérats.

Les ſociétés populaires ſuivent dans pluſieurs lieux les mêmes errémens, & la dépravation des principes y eſt au comble.

A Rennes, les patriotes ont été chaſſés du club, ſous prétexte qu'ils étoient maratiſtes; & aujourd'hui, c'eſt la cabale qui fit Chapelier préſident, qui triomphe; ce ſont les auteurs de ces adreſſes contre-révolutionnaires au roi & à l'aſſemblée légiſlative après le 21 juin; ce ſont les ariſtocrates les plus corrompus qui dominent.

Je vous ai dit que vos lois, vos proclamations étoient ſans force, & que la plupart des adminiſtrateurs ont pouſſé l'audace juſqu'à déclarer hautement qu'ils ne les reconnoiſſoient pas. C'eſt une cruelle vérité ſur laquelle il n'étoit pas poſſible de garder le

ſilence : c'en étoit déja trop ; mais dès qu'on a franchi les bornes de ſes devoirs, on ne ſait plus où s'arrêter. Non contens de s'être érigés en ſouverains, ils ont tenté de ſéduire les chefs militaires. A Breſt ils ont propoſé à Serre-Degras, général de brigade qui y commande, de marcher ſur Paris, à la tête de la force armée du Finistère. Ils l'ont mis à l'inquiſition, pour ſavoir quelle ſeroit ſa conduite, s'ils ſe décidoient à arrêter les repréſentans du peuple, & ſi ce ſeroit à leur réquiſition, aux lois de la Convention, ou à leur autorité qu'il ſe ſoumettroit. Ce général a rejeté avec horreur toutes ces propoſitions, & a déclaré qu'il reſteroit fidèle à ſes devoirs ; qu'il n'obéiroit qu'aux ordres de la Convention & à ſes décrets. Je tiens ces détails de pluſieurs membres de ces conférences liberticides, qui ont organiſé l'anarchie dans l'Occident de la France ; car il y exiſte des hommes purs qui gémiſſent des excès dont ils ſont témoins, dont la voix eſt étouffée, & les repréſentations vaines dans ces momens de délire.

Je ne vous entretiendrai point des inſurrections préparées pour faire fléchir notre caractère, de ces luttes fatigantes que nous avons eu à ſoutenir, ni des dangers que nous avons courus ; le vrai républicain les brave : quand l'orage gronde, il eſt calme ; quand la foudre éclate, il eſt fier. Mais nous devons déclarer à la république entière que notre liberté a été hautement menacée ; & tandis que des agitateurs ſoulevoient le peuple, & l'obligeoient à s'enrôler pour faire reſpecter leurs mandataires détenus, pour leur rendre la liberté ; ils inſultoient à la partie de l'Aſſemblée qui a toujours montré le plus d'énergie, à ces hommes bien décidés à faire triompher les droits du peuple, ou à périr ici ; ils tentoient de nous garder

en ôtages ; ils calomnioient & notre conduite & nos intentions.

L'hiſtoire ſans doute aura peine à tracer ces temps malheureux ; & la poſtérité gémira en fixant ſes regards ſur ces triſtes tableaux : mais elle prendra peut-être quelque intérêt au ſort de ceux qui, malgré tant d'obſtacles, ont fourni leur carrière, ſans ſe détourner de la voie que le devoir, l'honneur & le ſalut public leur avoient tracée. En la terminant, cette pénible carrière, il faut paroître auſſi grands que nous l'avons été en y entrant, &, s'il ſe peut, faire perdre le ſouvenir de nos funeſtes débats. Pour y parvenir, il faut, avec force & aſſurance, retenir les rênes de l'état, que des autorités uſurpatrices ont tenté de nous arracher ; il faut accabler ces petits titans de tout le poids de la ſouveraineté nationale ; il faut qu'aucune puiſſance déſormais ne nous maîtriſe. Ce ne ſont point des baïonnettes qui doivent faire trembler des légiſlateurs, c'eſt la crainte de ternir leur gloire par quelque acte d'injuſtice ou de foibleſſe.

Défendons à ces bataillons, entraînés par des autorités égarées, de ſe préſenter ſans notre ordre autour de notre enceinte ; rappelons-leur qu'ils ſont les défenſeurs de la république, & non les inſtrumens de quelques particuliers ; & ſoyez sûrs qu'entre ces deux titres ils ne balanceront pas.

Ils ſont tous dévoués, diſent-ils, au ſalut de la patrie ; eh bien ! décrétons qu'ils marcheront à l'inſtant contre les rebelles.

Nantes demande des ſecours ; la république en doit à cette riche & populeuſe cité ; & de qui doit-elle les attendre, ſi ce n'eſt de ceux-là qui, liés par les mêmes intérêts, & gouvernés jadis par le même régime, ont tous enſemble combattu la tyrannie,

par ces Bretons qui les premiers ont fraterniſé avec les Nantais pour la renverſer. Qu'ils ceſſent de prétendre à nous entourer d'une force que les principes repouſſent, & qui, par ſa formation même, eſt une révolte ouverte contre la Convention nationale, & une inſulte faite à tous les citoyens français qui n'y participent pas ; & c'eſt encore la grande majorité. Il ne reſte plus qu'à ſavoir ſi l'aveuglement qui a produit cette inſurrection des corps adminiſtratifs ſe propagera, ou ſi les yeux s'ouvriront enfin à l'éclat de la lumière. Quoi qu'il arrive, notre attitude ici ne ſauroit changer. Si les citoyens abandonnent les adminiſtrateurs dans leurs ridicules tentatives, & ſi ces adminiſtrateurs eux-mêmes, revenus de leur aveuglement, rentrent dans le devoir & font oublier leurs écarts par leur ſoumiſſion aux lois, bientôt les travaux auxquels vous vous êtes livrés depuis quinze jours, les bonnes lois que vous avez faites, cette conſtitution que vous livrez pure au peuple qui la deſiroit, l'inſtruction publique que vous allez décréter, vous attireront les bénédictions & les hommages de ceux-là mêmes que des malveillans ſuſcitoient contre vous. S'il en étoit autrement ; ſi, ſur l'appel de quelques hommes ambitieux & perfides, des aſſemblées primaires ſe convoquoient ; ſi des délégués, ſuivis de nombreux bataillons, ſe preſſoient autour de nous pour nous dicter leurs volontés ; (car c'eſt encore l'eſpérance de certaines gens qui végètent ici quand ils fermentent dans les départemens :) eh bien ! c'eſt alors que nous donnerions un grand exemple à l'univers, & que nous ſerions certains d'avoir acquis des titres au reſpect & à la reconnoiſſance de la poſtérité. Nous préſenterions aux envoyés de cette fraction d'un peuple abuſé, le code ſacré qui renferme les droits de la nature & des nations ; ces baſes ſur leſquelles repoſe à jamais la liberté des ci-

[illegible]

toyens dignes de vivre ſous les lois d'une démocratie pure : nous leur offririons l'éducation nationale, qui doit régénérer nos mœurs. Voilà, leur dirions-nous, ce que ceux que vous regardiez comme des anarchiſtes, des déſorganiſateurs, ont fait dans un mois : ils ont préparé le bonheur du peuple français, & aſſuré la proſpérité des générations futures. Notre conſcience eſt tranquille ; frappez, nous avons aſſez vécu.

Inſtruit par tout ce que j'ai vu, je demande que la Convention renvoie au comité de ſalut public les meſures que je viens de propoſer ; & que la partie de l'acte conſtitutionnel qui concerne les autorités conſtituées, ſoit de nouveau examinée, afin qu'elles ſoient contenues dans les limites de leur adminiſtration, afin que, ſous aucun prétexte, les municipalités, les diſtricts, les départemens, les chefs militaires, les agens civils, ne puiſſent ſe réunir pour confondre leurs pouvoirs.

Tout doit être diſtinct & ſéparé, ou bientôt l'autorité du corps légiſlatif ſera méconnue, menacée, & la France retombera, au milieu des convulſions de l'anarchie, dans un deſpotiſme inévitable.

Je demande de plus que le comité de ſalut public ſoit chargé de préſenter à l'Aſſemblée les moyens d'aſſurer aux repréſentans du peuple, auprès des armées, une liberté telle, qu'ils ne puiſſent être entravés, dans quelque cas que ce ſoit, par les corps adminiſtratifs & municipaux.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.